



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement du plan de souveraineté fruits & légumes

Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire annonce le lancement d'un plan de souveraineté pour la filière des fruits et légumes. Ce plan permet d'accompagner cette filière dans le renforcement de sa capacité productive tout en répondant aux enjeux de planification écologique.

Paris, le 1^{er} mars 2023

Aujourd'hui, la moitié des fruits et légumes consommés dans notre pays sont issus de l'importation. Depuis l'an 2000, la France a perdu 14 points d'approvisionnement et cette tendance s'accroît.

La filière des fruits et légumes est un **pilier de notre souveraineté alimentaire**, de notre action d'adaptation au changement climatique et de la transition agro-écologique. Le gouvernement avait annoncé dès mars 2022 sa volonté d'accompagner cette **filière essentielle**.

Sous l'égide du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire **une large concertation a été menée avec l'ensemble des parties prenantes**, entre septembre 2022 et janvier 2023, afin de partager nos ambitions, confronter les avis ainsi que **construire, collectivement, une stratégie et une vision commune**.

A l'occasion du Salon international de l'agriculture, le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a détaillé le contenu de ce plan. L'objectif est clair et ambitieux : **gagner 5 points de souveraineté en fruits et légumes dès 2030** et enclencher une hausse tendancielle de 10 points à horizon 2035.

Le plan de souveraineté fruits et légumes constitue un **premier exemple concret de la méthode gouvernementale de planification écologique**, afin d'anticiper et d'engager les transitions, au service de notre souveraineté alimentaire. Il permet d'engager des transformations structurelles de la filière pour **renforcer durablement la capacité productive de la filière, dans l'Hexagone et l'Outre-mer** : modernisation et décarbonation du parc de serres, renouvellement et renforcement de la résilience des vergers, agroéquipements innovants, recherche-développement et innovation. Il vise également à **améliorer la protection des cultures**.

En plus du soutien financier du CASDAR à la recherche et innovation et à l'appui à la structuration des programmes opérationnels à hauteur de 120 M€ par an, **une priorisation des financements de France 2030 permettra d'accélérer et massifier l'innovation**, pour qu'elle se déploie dans les territoires, au cœur des exploitations de fruits et légumes, **de soutenir l'investissement dans la production et de favoriser la consommation de ces produits**. Ces financements viendront compléter les crédits européens et nationaux mobilisés par les collectivités qui souhaitent s'engager dans ce plan, et par les filières.

Ce plan pluriannuel se déploiera jusqu'à 2030, pour assurer une continuité dans l'action. **Dès 2023, l'objectif est de mobiliser 200 M€** en faveur de la filière fruits et légumes, dont au moins 100 M€ du guichet agro-équipements et une maximisation de l'enveloppe de France 2030 dédiée à la recherche-développement et innovation.

Ce plan visera à adapter chaque bassin de production aux nouveaux contextes climatiques, en liaison avec les Régions et l'ensemble des collectivités locales.

« Je salue le travail de concertation mené depuis plusieurs mois par la filière et tous les acteurs pour qui cette thématique est importante, avec l'appui de mes équipes. Le plan issu de ces travaux met en évidence le lien entre la souveraineté alimentaire et la planification écologique. La stratégie est définie, je sais maintenant pouvoir compter sur l'ensemble des parties prenantes pour faire fructifier nos efforts collectifs pour une production plus forte, plus résiliente et plus durable. Il est impératif de produire plus et mieux, pour répondre aux besoins et attentes des consommateurs français et aux effets du changement climatique. »

Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture de la Souveraineté alimentaire

Contacts presse

Service de presse de Marc FESNEAU
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté Alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr

@Agri_Gouv